

Communauté d'agglomération Lisieux Normandie  
« *Vents de culture, vous avez la parole !* »

## RENCONTRE CITOYENNE DU 7 mars 2019 Relevé de conclusion et synthèse des ateliers

La Communauté d'agglomération Lisieux Normandie organisait le 7 mars 2019 la sixième rencontre citoyenne avec les habitant-e-s du territoire dans le cadre de la démarche « *Vents de culture, vous avez la parole !* ». Les objectifs étaient de restituer les avancées de la démarche, de continuer à enrichir le schéma culturel du territoire et de conclure la concertation citoyenne.

François AUBEY, président de la CALN, introduit la séance. Il souligne que plus de 500 personnes ont participé aux rencontres publiques organisées depuis juillet 2018 et que plusieurs centaines de contributions ont été reçues via les questionnaires sur Internet et par voie papier. Il remercie la centaine de présents et indique attendre beaucoup des échanges à suivre pour enrichir et ajuster le schéma culturel du territoire qui sera proposé aux élus communautaires le 28/03 pour adoption. Il rappelle l'importance de la culture dans le projet communautaire. Il excuse Jocelyne BENOIST, vice-présidente chargée de la culture, qui ne peut participer ce soir.

Pour le président, si cette soirée conclut un processus, elle est surtout le début d'une concertation sur la vie culturelle du territoire : « *Vents de culture* » qui va être prolongé sous des formes et selon des modalités à inventer collectivement. Cet exercice démocratique a rencontré un important écho et a permis d'ouvrir un débat citoyen à l'échelle de l'agglomération. Il fait école auprès d'autres territoires qui s'en inspirent pour repenser leur projet culturel. Il a été bien reçu par l'Etat, la Région et le Département et va permettre d'engager un dialogue prometteur avec eux.

Les consultants interviennent en prenant appui sur le diaporama annexé au présent relevé.

Après un retour sur les principales étapes de « *Vents de Culture* », 2 synthèses des 7 interviews réalisées tout au long de la démarche sont projetées. Ce travail a été mené par 10 élèves de l'option cinéma du lycée Gambier de Lisieux et 2 jeunes en service civique de la mission locale Lisieux Normandie, encadrés par Ambre LAVANDIER, artiste vidéaste recrutée à cet effet. Un grand bravo et de chaleureux remerciements sont adressés aux lycéens et aux jeunes en service civique, à Thierry LAVENAN, professeur au lycée, à Béatrice RODTS, chargée de projets à la mission locale, et à Ambre LAVANDIER.

Martine BLANCHARD et Paul MERCIER, élus respectivement à Cambremer et Lisieux, témoignent de leur participation et perception de la démarche « *Vents de culture* ».

Pascale MANDONNET, artiste plasticienne, apporte également son témoignage qu'elle résume par la formule : « *Agir dans son lieu, penser avec le monde* ».

Elle estime important d'avoir pu s'informer, écouter et rencontrer les acteurs du territoire élargi et de rendre compte de la singularité d'actions et de fonctionnements, avec des désirs, des rêves et des envies parfois contradictoires. Surprise que certains ignoraient ou semblaient ignorer la

présence d'artistes sur leur territoire, comme le Tanit théâtre qui joue un rôle essentiel, elle craint que la taille de l'agglomération n'entraîne une centralisation sans prendre en compte la spécificité des artistes locaux ; par exemple en imposant des intervenants diplômés selon les normes des conservatoires.

Selon elle, la démarche a permis d'évaluer des appuis possibles, d'espérer de nouvelles complicités artistiques pour toucher notamment ceux qui ne franchissent pas les portes des musées ou des théâtres. Elle rappelle que le travail de terrain, qui favorise le lien social, et l'ouverture sur le monde sont aussi importants pour l'attractivité de la vie locale.

Elle conclut par cette question : « *Où choisit-on de mettre l'argent de la culture ?* »

Une chorégraphie est interprétée par 7 élèves adultes de la classe de danse jazz du conservatoire Lisieux Normandie, guidées par leur professeur Cathy GROUET et accompagnées à la batterie par Jean-Mickaël TALLET, professeur de musiques actuelles.

Les consultants entrent alors dans le vif du sujet en exposant les pistes qui se dessinent pour un schéma culturel du territoire et ont vocation à être amendées, enrichies et/ou confirmées ce soir (voir le diaporama en appui) :

- Le schéma culturel est une base commune pour agir de façon concertée entre les Communes, l'Agglomération, le Département, la Région, l'État, les habitants et les acteurs du territoire ;
- Le cap stratégique qui se dégage comprend 4 préalables en fondations, 4 orientations stratégiques à moyen-long terme et 4 leviers prioritaires pour agir ;
- La communauté d'agglomération est positionnée comme animatrice-facilitatrice, comme aménageuse du territoire et comme opératrice dans la perspective du futur schéma culturel du territoire ;
- 18 objectifs opérationnels sont pour l'instant distingués, 10 étant rattachés aux orientations stratégiques et 8 aux leviers prioritaires.

A l'issue de cette restitution, un débat nourri suit avec de nombreuses prises de paroles. Sont notamment évoqués les points suivants :

- Tarification : il est rappelé que les associations fixent librement leurs tarifs, même s'il est important de proposer des tarifs lisibles et accessibles au plus grand nombre pour favoriser l'accès à la culture ;
- Action des conservatoires dans les écoles : il faut vouloir faire aimer la musique (ou la danse) avant de faire des musiciens (ou des danseurs), tout en maintenant une qualité d'enseignement fondée sur l'exigence ;
- Valorisation du patrimoine : il faut prêter attention au petit patrimoine (vernaculaire), peu pris en compte par les pouvoirs publics ;
- Panneaux d'état des lieux du paysage culturel : 2 acteurs regrettent de ne pas être nommés et localisés malgré leur implication sur le territoire.

Au terme de ces échanges, huit ateliers sont organisés pour approfondir autant de thèmes dont voici les synthèses (en italique) telles que présentées en plénière.

- 1. Développer des parcours artistiques et culturels pour l'enfance et la jeunesse :** quelles propositions privilégier pour développer l'éducation artistique et culturelle auprès de l'enfance et de la jeunesse ?

- *Labourage, infusion, trace.*
- *Un parcours culturel pour chaque enfant afin qu'il puisse découvrir le cinéma, le théâtre, les musées, le concert...*
- *Au collège : une carte, sorte de passeport :*
  - *Créer des événements « familles » ;*
  - *Créer un tarif « première fois » comme un parrainage ;*
  - *Prendre en charge la mobilité pour se rendre dans les lieux culturels ;*
  - *Un jeu de type « Candy Crush » culturel sur le thème de l'addiction.*
- *Favoriser les rencontres entre artistes et jeunes :*
  - *Créer un réseau d'artistes (annuaire) pour faire venir les artistes dans les classes ;*
  - *Des étapes de création où l'artiste est impliqué ;*
  - *Lien entre la difficulté et la pratique ;*
  - *Pas que du plaisir immédiat : le sens de l'effort, s'élever ;*
  - *Tarifs accessibles : difficile rapport entre l'argent et la culture ;*
  - *Loisir différent de culture.*

**2. Accompagner les bénévoles des associations et des bibliothèques :** Quels types d'accompagnement assurer en premier lieu ?

- *Avoir une personne qui assure les missions :*
  - *Planning ;*
  - *Répartition des missions ;*
  - *Soulage les tâches administratives.*
- *Missions ponctuelles valorisant les compétences et les envies des bénévoles.*
- *Réunions mensuelles avec l'ensemble des bénévoles qui décideront :*
  - *Un planning de présence ;*
  - *La répartition des missions.*
- *Accompagnement financier sur les transports et la nourriture (défraiements) pour que cela ne coûte rien de financier aux bénévoles.*

**3. Créer un événement fédérateur pour améliorer l'attractivité du territoire :** Quel type d'offre pour attirer des visiteurs tout en mobilisant les habitants ?

- *Une proposition avec « L'Agglo a du talent » :*
  - *Une randonnée mêlant défilé et spectacles de rue d'artistes, associations et habitants ;*
  - *Une feuille de route permet de noter les différents points d'arrêt pour découvrir les produits locaux (fromages, cidres...) et les richesses de l'Agglomération (patrimoine et gastronomie) ;*
  - *Le défilé débouche sur une grande place : restauration champêtre, projection vidéo, festival ;*
  - *La fête de la culture (sur une semaine, ou un mois) : itinéraire de découverte de l'Agglomération à travers ses acteurs (artistes et associations) et ses habitants.*

**4. Adopter un programme pluriannuel de valorisation des patrimoines :** Dans quels secteurs agir en priorité ?

- *Mettre l'accent sur la collecte de la mémoire locale (patrimoine immatériel), la culture locale commune pour la transmettre et la conserver.*

- *Déplacer le patrimoine et la culture vers le public : faire du hors les murs : utiliser justement les lieux comme les églises, les friches industrielles pour des expositions, des concerts.*
- *Mettre en valeur le petit patrimoine local, hors gros patrimoine (moulins, lavoirs, petites chapelles...) : il existe des journées du patrimoine de pays (en juin) au niveau national : pourquoi ne pas le faire au niveau local.*

**5. Accompagner les pratiques collectives en amateur :** Quels types d'accompagnement assurer en premier lieu ?

- *Recenser les lieux de pratiques collectives tels que :*
  - *Ecoles d'arts plastiques ;*
  - *Théâtre école ;*
  - *Conservatoire et écoles de musique...*
- *Proposer un événement culturel pour promouvoir les pratiques collectives sur tout le territoire (sur un village une année et un autre une autre année).*
- *Des rencontres en dehors des lieux de pratiques pour échanger.*
- *Formation des personnels professionnels encadrants.*
- *Mettre à disposition des locaux ou des installations adaptées à la pratique collective amateur.*
- *Faire connaître les pratiques collectives.*
- *Pratiques itinérantes de groupe pour accéder aux villages et donc à la ruralité.*

**6. Constituer un réseau de personnes et organisations ressources pour repérer et faire circuler l'information sur la vie culturelle :** Comment faire fonctionner le réseau ?

- *Groupe 1 :*
  - *Un référent par commune : qui ? des professionnels ? ou des bénévoles ?*
  - *Un outil : lequel ?*
  - *Quel support ?*
  - *Création d'un office culturel avec du personnel maîtrisant les nouvelles technologies ;*
  - *Problème de la diffusion : site ? Journal ? Voiture sonorisée (voiture Pinder) ? Forum ? Crieur de rue ?*
- *Groupe 2 :*
  - *Un point de départ : la CALN <-> les communes : un va et vient ;*
  - *Des ambassadeurs : des personnes qui aiment la culture dans des maisons des associations, ou des maisons de service public, des personnes qui connaissent des publics ciblés (ceux qui ne sont pas touchés par la culture), choisis selon les événements à relayer ;*
  - *Des réunions entre ces ambassadeurs.*
- *Echange : une alternative complémentaire avec un site internet dédié, animé avec un agenda, des propositions de covoiturage...*

**7. Installer une gouvernance participative :** Quels rôles pour les habitants et les acteurs culturels ?

- *Comment faire remonter les besoins des acteurs et des actions ?*
- *Lien entre les deux à établir.*
- *Problème : hétérogénéité des habitants : éviter le consensuel et que tout le monde puisse s'y retrouver.*

- *Imaginer une structure (ou plutôt un lieu ouvert) qui accueille des habitants et des acteurs culturels : un lieu (des lieux) de réflexion, de propositions, de rencontre (antennes dans les villages).*

#### 8. **Renforcer la médiation (ou action culturelle) pour favoriser l'accessibilité à la culture** : quels types d'action privilégiés ?

- *Un lieu de réunion, d'information, et de stockage central avec accès facile informant sur toutes les activités culturelles proposées dans la ville et l'agglomération.*
- *Harmoniser les dates et étaler les événements culturels sur toute l'année.*
- *Accéder à un meilleur coût aux transports en commun sur les capitales régionales (Caen, Rouen) et Paris.*
- *Faciliter la mobilité à des coûts attractifs pour les activités intracommunautaires.*
- *Avoir des tarifs attractifs pour les divers spectacles (cinéma, théâtre...), les tarifs en général ne sont pas adaptés à la population Lexovienne qui en général a des revenus modestes.*
- *Communication plus performante sur tous les événements.*
- *Que les panneaux d'affichage lexoviens soient accessibles aux événements culturels portés par des associations lexoviennes même s'ils sont organisés hors de la ville.*

Les consultants constatent que cette dernière rencontre citoyenne a montré une adhésion aux pistes déjà tracées pour le schéma culturel du territoire et exposées en ouverture.

Le président de la CALN se félicite que cette soirée ait permis de finaliser le schéma culturel du territoire, lequel sera soumis au vote du conseil communautaire le 28 mars prochain pour une mise en œuvre rapide. Il revient sur la dimension participative et citoyenne qui caractérise « *Vents de culture* » et qui devra se poursuivre car elle s'inscrit dans une tendance de fond : le besoin des citoyens d'être plus et mieux associés à la vie publique et à la vie du territoire.

En conclusion, il remercie tous les citoyens, élus, artistes et acteurs associatifs qui ont participé à la démarche et contribué à la réflexion, ainsi que les jeunes qui ont réalisé les interviews vidéo et les élèves du collège Laplace présents ce soir pour des interviews audio (club radio). Il associe à ses remerciements l'équipe communautaire qui a porté « *Vents de culture* » et les consultants qui l'ont accompagné.